



PÔLE COMPETITIONS

PROCES-VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES



Réunion du 22 Décembre 2025 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 19

PRÉSIDENT DE SEANCE : ALEXANDRE VOISIN

PRÉSENTS : NICOLAS SAUVANAUD, ISABELLE BERSOUX, JEAN-LOU WEBER, OLIVIER FRACHET

ABSENTS EXCUSES : KILIAN AUTIER, TIMOTHEE JOHNSON

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.

La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêts municipaux.

Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Catégorie U17

- Match N.55127671 du 17/01/2026 à 17h30 entre ISLE J.A 2 et U.S BEAUNE-LES-MINES
(D1, poule unique)

Prévu initialement le 17/01/2026 à 17h30 au stade du GONDEAU à ISLE, se jouera le même jour, à 12h30 au stade du GONDEAU à ISLE.

- Match N.55137680 du 21/02/2026 à 15h entre RILHAC-RANCON C.A et VERNEUIL S /VIENNE 2
(D1, poule unique)

Prévu initialement le 21/02/2026 à 15h au stade municipal (Rue Pierre de COUBERTIN) à RILHAC-RANCON, se jouera le 10/01/2026 à la même heure au stade municipal à RILHAC-RANCON.

Catégorie U15

- Match N.55162625 du 17/01/2026 à 15h entre AIXE-SUR-VIENNE A.S 2 et ROCHECHOUART O.C 15
(D2, poule C)

Prévu initialement le 17/01/2026 à 15H au stade MUNICIPAL 2 À VERNEUIL-SUR-VIENNE, se jouera le même jour, à la même heure, au stade JEAN JARRAUD 2 à AIXE-SUR-VIENNE.

- Match N.55128885 du 25/04/2026 à 15h entre FEYTIAT et GJEFPN
(D2, poule B)

Prévu initialement le 25/04/2026 à 15h au stade PIERRE LACORRE à FEYTIAT, se jouera le 02/05/2026, à 15h au stade du PIERRE LACORRE à FEYTIAT.

- Match N.55127954 du 21/02/2025 à 15h entre VERNEUIL S/VIENNE et COUZEIX CHAPTELAT U.S
(D1, poule unique)

Prévu initialement le 21/02/2025 à 15H au stade MUNICIPAL à VERNEUIL S/VIENNE, se jouera le 10/01/2026 à 13h00, au stade MUNICIPAL à VERNEUIL S/VIENNE.

- Match N.55162565 du 06/12/2025 entre GJ PANAZOL VIGENAL et LIMOGES AVENIR FOOT
(D2, poule A)

A la suite de la Commission Litiges et Contentieux du 17/12/2025 (objet du PV n°10) donnant match perdu par pénalité à l'équipe de LIMOGES AVENIR FOOT pour en créditer les clubs adverses tel que mentionnés dans ledit PV, la commission décide d'entériner les résultats concernés.

COUPE U15 ET U17

- 1/8^e de finale de la Coupe U17

La Commission, faisant suite au courriel du club de la JA Isle en date du 21 décembre 2025, confirme qu'en raison du nombre d'équipes encore engagées, le prochain tour de la Coupe U17 prévu le 10 janvier constitue les 1/8^e de finale ; Conformément à l'article 4 du Règlement du Challenge U16/U17 Maurice Bonnet, la Commission décide que les équipes JA Isle 1 et JA Isle 2 devront s'affronter lors de ce tour.

La Commission, donnant une suite favorable à la proposition de la JA Isle, fixe la rencontre entre JA Isle 1 et JA Isle 2 au 2 janvier 2026 à 15h00.

WEEK-END FUTSAL

La Commission informe l'ensemble des clubs que :

- La J2 du week-end futsal pour les catégories U15 et U17 se déroulera :

- le samedi 7 février 2026 pour les U15,
 - le dimanche 8 février 2026 pour les U17
- La J1 du week-end futsal pour la catégorie U18 Interdistricts se déroulera le samedi 31 janvier et le dimanche 1er février 2026.

Merci aux clubs de bien vouloir en prendre note.

PROCHAINE REUNION

- Le Mardi 06 Janvier 2026 à 18h30

INFORMATION FEUILLE DE MATCH

- Suite au mail officiel reçu de la F.F.F, le District informe ses clubs qu'il est important de renouveler leur mot de passe Footclub afin d'assurer la bonne transmission des compositions et des feuilles de match pour les prochaines rencontres.
- Penser à imprimer une feuille de match papier issue de Footclub en cas de dysfonctionnement de la FMI.

A compter du Mardi 09 Décembre 2025, toute F.M.I non informatisée sera amendée auprès des clubs d'un montant de 20€ ainsi que toute F.M.I transmise hors délai sera amendée d'un montant de 25€ (selon relevé de droit financier).

CALENDRIER GENERAL

Les calendriers des compétitions ont été diffusés à compter du 22 août 2025.

La commission rappelle à tous les clubs que tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés.

La Commission reste à la disposition des clubs pour toute demande d'information complémentaire.

La commission est souveraine pour replacer aux dates laissées libres sur ces calendriers, des rencontres qui ne seraient pas jouées (intempéries et cas exceptionnels) aux dates prévues.

Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.

Le Président de séance
Alexandre VOISIN

Le secrétaire de séance
Jean-Lou WEBER

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président